

## **Page Personnel publie son Etude Globale sur la Perception du Travail Temporaire: l'intérim redore son image et devrait être à la hausse en 2014**

BRUXELLES, Le 21 Janvier 2014 – Page Personnel, expert en intérim et recrutement spécialisé publie aujourd'hui les résultats de son enquête menée auprès de 13 000 employeurs et professionnels dans 17 pays, dont la Belgique. Une vaste majorité d'employeurs belges citent la flexibilité et la possibilité de repérer des candidats pour du long terme comme les avantages les plus marqués de l'intérim. Les employés eux espèrent développer leur réseau professionnel et conserver un emploi en période d'incertitude économique.

### **L'ascension globale du travail temporaire**

Selon l'Etude de Page Personnel, 32% des employeurs belges sondés pensent que la demande de travailleurs temporaires devrait augmenter à l'avenir (contre 34% globalement) tandis que près de 43% d'entre eux estiment qu'elle devrait rester stable (contre 44,2% globalement).

Olivier Dufour, Executive Director pour Page Personnel Bruxelles confirme ces prévisions : *« Ces dernières années, les entreprises ont été prudentes lors de leurs recrutements : elles ont misé sur un faible niveau d'engagement afin de gagner en flexibilité, stratégie entretenue par le gel des recrutements. Cela n'a pas empêché les entreprises de transformer des contrats temporaires en contrats permanents. Aujourd'hui, les signaux sont à nouveau positifs et nos partenaires continuent de faire appel à l'intérim afin d'assurer un processus de recrutement rapide et devancer ainsi leurs concurrents. »*

Globalement, les conclusions de l'étude sont plutôt positives aussi bien du point de vue des employeurs que celui des employés.

- La vaste majorité des employeurs belges citent la capacité de répondre à des besoins à court terme (95.2%) et identifier des candidats pour des postes à durée indéterminée (91.7%) comme les principaux avantages du travail temporaire (contre 87.8% et 75.7% globalement).
- Il semble que les employeurs perçoivent la deuxième approche comme un moyen d'évaluer la compatibilité d'une éventuelle nouvelle recrue avec l'entreprise.

Du point de vue des employés et des candidats, l'étude révèle que :

- Près de 35% des professionnels belges se sont vus proposer un contrat permanent par leur employeur à l'issue de leur mission temporaire. La Belgique se distingue de ses voisins sur cette question de façon plus ou moins variée : 19.9% en France, 29.8% aux Pays-Bas et 23.1% globalement.
- C'est aussi l'une des motivations citées par les intérimaires les poussant à se tourner vers l'emploi temporaire : l'espoir d'obtenir un emploi permanent est cité par 65.5% des sondés, derrière la consolidation d'un réseau professionnel (78.9%), l'acquisition de compétences professionnelles (77.1%) et l'assurance de conserver un emploi en période d'incertitude économique (75.2%).

Les résultats de l'Etude Globale sur le Travail Temporaire et l'Interim Management sont basés sur les réponses d'employeurs et de professionnels ayant eu recours au travail temporaire lors des douze derniers mois. Ils sont présentés dans un rapport de 30 pages disponible sur le site de Page Personnel : (lien du mini-site disponible demain)

## **A propos de Page Personnel**

Page Personnel, spécialisé dans le recrutement temporaire et permanent spécialisé, est une filiale de PageGroup, leader européen du conseil en recrutement spécialisé avec près de 5000 collaborateurs répartis dans 154 bureaux à travers 34 pays. Le groupe comprend trois marques : Page Executive, Michael Page et Page Personnel et est présent en Belgique depuis 2002. Le groupe possède des bureaux à Anvers, Bruxelles et Gand.

### **Contact:**

Sotiris Gassialis

Coordinateur Marketing

[sotiriscassialis@michaelpage.be](mailto:sotiriscassialis@michaelpage.be) / +32 2 509 45 74 / +32 494 13 56 78